

VOTRE PORTE D'ENTRÉE AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Le ministère des Transports du Québec présente un état de situation de l'évaluation des 135 structures

MONTRÉAL, le 6 sept. /CNW Telbec/ - Le ministère des Transports du Québec a présenté aujourd'hui un état de situation relativement à l'évaluation de certaines des 135 structures à dalle épaisse lancée en juillet dernier.

L'analyse des 20 premiers rapports démontre que 4 structures nécessitent des interventions temporaires telles que l'étalement, la pose d'un banc de support ou la réfection de dalles. Eventuellement, en fonction des priorités d'intervention établies, des travaux de nature permanente y seront effectués de même que sur 9 autres structures.

Précisons que les travaux qui seront réalisés figuraient déjà dans la programmation du Ministère pour l'ensemble de ces structures.

Actuellement, aucune autre structure n'est fermée à la circulation. Les principales limites en vigueur concernent toujours l'interdiction temporaire pour les exploitants de véhicules lourds titulaires d'un permis spécial à l'égard des surcharges d'emprunter les ponts affichant une telle interdiction.

Cet état de situation découle de l'engagement de la ministre des Transports, Julie Boulet, de donner suite, en toute transparence, aux préoccupations du président de la Commission d'enquête sur le viaduc de la Concorde, Me Pierre-Marc Johnson, en juillet dernier relativement aux structures à dalle épaisse sans armature de cisaillement.

Processus d'évaluation

Ce processus d'évaluation comprend trois principales étapes, soit l'analyse du dossier et des plans ainsi que l'analyse structurale basée sur les données de plans, une inspection pour s'assurer de la conformité du pont avec les plans et l'état des éléments principaux, et enfin une analyse du béton (carottage) pour connaître les propriétés structurales. «L'examen approfondi de ces structures doit permettre d'évaluer avec précision la capacité portante de ces dernières et d'établir les priorités d'intervention, le cas échéant, pour assurer la sécurité des usagers», a rappelé M. Jacques Gagnon, adjoint au sous-ministre de la Direction générale de Montréal et de l'Ouest.


Ces évaluations sont effectuées suivant le même devis de services professionnels qui a fait aussi l'objet d'une entente avec les experts de la Commission Johnson.

Le ministère des Transports estime que l'ensemble des opérations se déroule comme prévu au plan d'action et que, d'ici quelques semaines, 50 % des rapports finaux auront été rédigés.

Le Ministère assure la gestion de quelques 4900 structures que comprend le réseau sous sa responsabilité.

Il est d'ailleurs possible pour les citoyens de suivre l'évolution de la situation des 135 ouvrages en composant le 1 888 355-0511 ou en consultant le site Web du Ministère au www.mtq.gouv.qc.ca



Québec 

© [Gouvernement du Québec, 2007](#)